

Peut-on ne se fier qu'à une source ?
À propos des visites d'Eudes Rigaud à Notre-Dame-de-Bondeville

Alexis GRELOIS*

Version de travail avant correction des épreuves

Le monastère de Notre-Dame-de-Bondeville n'a laissé que de maigres vestiges enterrés à l'intérieur de l'enceinte d'une usine pharmaceutique. Comme pour toutes les communautés de cisterciennes apparues en Normandie dans le courant du XII^e siècle, ses origines restent obscures. Pourtant, bien avant que les fouilles menées pendant l'hiver 2001-2002 sous la direction de Jean-Yves Langlois ne donnent lieu à la publication d'une brochure¹, Bondeville avait attiré l'attention des chercheurs anglophones. Dans sa thèse pionnière consacrée aux religieuses anglaises, Eileen Power avait fait figurer une annexe substantielle consacrée monastères féminins inspectés par l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud, dont Bondeville². Par la suite, Penelope D. Johnson procéda à un dépouillement du fonds d'archives de ce prieuré³. Cependant, celui-ci n'est resté pour ces historiennes qu'un exemple parmi d'autres et n'a jamais fait l'objet d'une monographie.

Or Bondeville justifie pleinement une telle entreprise du fait de la variété typologique exceptionnelle de ses sources. En effet, en plus du chartier, d'un cartulaire inachevé confectionné au tournant du XIV^e et du XV^e siècle⁴, l'historien peut s'appuyer sur les *comperta*⁵ des visites d'Eudes-Rigaud⁶, auxquels sont adjoints, en date du 11 février 1258, un inventaire des biens et une liste des membres de la communautés⁷ ; de surcroît, il faut compter avec un obituaire⁸, ainsi que sur les résultats des fouilles effectuées dans le chœur, la majeure

* Université de Rouen-Normandie/GRHis.

¹ *Église et abbaye du haut Moyen Âge à la Révolution à Notre-Dame de Bondeville*, Notre-Dame-de-Bondeville, Mairie, 2000. Voir aussi *Répertoire des abbayes et prieurés de Seine-Maritime*, Rouen, Archives départementales, 1979, p. 98-99.

² E. POWER, *Medieval English Nunneries, c. 1275 to 1535*, Cambridge, University Press, 1922, p. 634-659, en particulier 636, 642, 644-645.

³ P. JOHNSON, *Equal in Monastic Profession: Religious Women in Medieval France*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 1991, p. 45, 72-73 (contrairement à ce qui est indiqué, le sceau photographié n'émane pas de la prieure « Odeline », mais d'Eustachie : Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 74 ; le sceau est hélas aujourd'hui brisé et moins lisible), p. 131, 179-180, 195, 216, 218-219. On trouve aussi des mentions très superficielles de Bondeville dans B. VENARDE, *Women's Monasticism and Medieval Society: Nunneries in France and England, 890-1215*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 1997 et L. HICKS, *Religious Life in Normandy, 1050-1300: Space, Gender and Social Pressure*, Woodbridge, Boydell Press, 2007.

⁴ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 15). Ce cartulaire qui comporte un acte du 28 juillet 1395 (p. 18) fut copié par le tabellion de Bondeville Jennequin Lalouier et a fait l'objet d'une transcription : O. OUTREBON (éd.), *Cartulaire de Notre-Dame de Bondeville*, mémoire de DES, Université de Caen, 1954 (Arch. dép. Seine-Maritime, 1 Mi 479).

⁵ Sur les différents types de documents produits par les visites régulières, voir C. CHENEY, « Early Norman Monastic Visitations : a Neglected Record », *Journal of Ecclesiastical History*, 33, 1982, p. 412-423, aux p. 415-416.

⁶ EUDES RIGAUD, *Registrum Visitationum*, T. BONNIN (éd.), Rouen, Auguste Le Brument, 1852. Les visites de Bondeville eurent lieu les 2 janvier 1249 (p. 15), 6 juin 1251 (p. 111), 12 juin 1255 (p. 217), 11 février 1258 (p. 298), 6 novembre 1259 (p. 348), 20 septembre 1261 (p. 410), 20 mars 1263 (p. 455), 8 avril 1264 (p. 487), 28 mars 1265 (p. 512), 8 mars 1267 (p. 571) et 18 décembre 1268 (p. 615). De surcroît, Eudes Rigaud se rendit aussi au prieuré le 6 avril 1252 (p. 133) et le 11 novembre 1269 (p. 638). Pour alléger l'appareil de notes, je ne renverrai plus par la suite qu'à l'année de la visite.

⁷ *Ibid.*, p. 793-794, sans indication de lieu ni de date ; le contenu a cependant permis à E. POWER, *Medieval English Nunneries ...*, p. 645, de faire le rapprochement avec la visite.

⁸ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 3.

partie du transept, l'amorce de la nef, une section du cimetière conventuel et peut-être de la salle capitulaire⁹.

Une telle variété documentaire appelle un travail de synthèse, qui devrait s'étendre à la période moderne, singulièrement du temps de Marie II de Saint-Julien (1636-1652) qui réforma son monastère et y fit faire d'importants travaux, et de Jeanne Lenormand (1652-1695), promue abbesse en 1657, à qui l'on doit l'obituaire, divers documents comptables et un règlement décrivant la vie de la communauté.

En raison du volume imparti, cet article se focalisera sur la tranche chronologique la mieux documentée pour la période médiévale, le pontificat d'Eudes Rigaud (1248-1275), afin de soulever quelques problèmes méthodologiques liés à l'approche des communautés monastiques en général.

Le Registre d'Eudes Rigaud

Bondeville apparaît dans le *Registre*¹⁰ comme une communauté moyenne, à commencer par sa taille : autour de 30 religieuses de chœur, beaucoup moins qu'à La Trinité de Caen (65 à 80) ou à Saint-Amand-de-Rouen (environ 45), mais quasiment autant qu'à Bival (32 en moyenne, mais moins de clercs, convers et converses) et bien davantage qu'à Saint-Aubin-de-Gournay (environ 14).

L'archevêque ne déplora aucun scandale de mœurs à Bondeville, ce qui mérite d'être souligné. Cependant, la communauté souffrait dans les années 1250 de maux récurrents : moniales communiant rarement, se rendant à Rouen sans autorisation, recevant leurs parents dans la clôture et possédant des coffres individuels ; paroisse dépourvue de desservant ; bâtiments nécessitant des réparations excédant les ressources disponibles en 1258 ; pigeons volant dans la priorale, dont les fenêtres superflues devaient être obstruées en 1265.

Toutefois, juste avant d'accompagner Louis IX à la croisade, l'archevêque se rendit au prieuré pour prendre congé, démarche qu'il réserva à un très petit nombre d'établissements rouennais. Eudes Rigaud se félicita alors de la bonne situation des moniales ; la seule critique émise lors de sa précédente visite concernait la maison des hôtes, située trop près des bâtiments conventuels.

De fait, l'encadrement s'était nettement amélioré : en 1252, Eudes avait accepté la démission d'une première prieure dont il avait déploré dix mois plus tôt que, non contente de refuser par favoritisme de récupérer certaines créances et de mépriser la vie communautaire, elle était « bagarreuse » et « semeuse de disputes parmi les sœurs ». Mais la situation ne s'améliora pas avec Marie, dénoncée en 1255 comme source de tensions et de bagarres. L'archevêque fit procéder en 1258 à une consultation à laquelle participèrent trois clercs, 24 « sœurs » et trois autres femmes (converses ?) ; une très nette majorité demanda la démission de Marie. Eudes la remplaça par Adeline Lacomtesse (*Comitissa*) qui, elle aussi connut des débuts difficiles : fin 1259, Eudes Rigaud la condamna à recevoir la discipline au chapitre, pour avoir cédé aux pressions de sa communauté en lui restituant le sceau conventuel sans l'accord de l'archevêque ; en 1261, elle présenta en vain sa démission ; Eudes lui ordonna de fréquenter sa communauté au moins le jour, plutôt que de rester dans le cimetière et d'y tenir des

⁹ J.-Y. LANGLOIS, *Notre-Dame-de-Bondeville (76), Sanofi-Synthélabo, Document final de synthèse*, Rouen, DRAC-SRA Haute-Normandie, 2004 ; J.-B. VINCENT, *Les abbayes cisterciennes de Normandie (XII^e-XIV^e s.) : conception, organisation, évolution*, thèse de doctorat, Université de Rouen, 2014, p. 840-865, en particulier 859. Voir aussi V. GALLIEN, J.-Y. LANGLOIS, « La place des morts à l'intérieur et autour de l'église abbatiale cistercienne de Notre-Dame-de-Bondeville (XIII^e-XVIII^e siècles) : note préliminaire », dans A. ALDUC-LE BAGOUSSE (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, Publications du CRAHM, 2004, p. 207-217.

¹⁰ Sur cet archevêque, voir A. DAVIES, *The Holy Bureaucrat. Eudes Rigaud and Religious Reform in Thirteenth-Century Normandy*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

conciliabules. Ce ne fut qu'en mars 1265 que l'archevêque accepta la résignation d'Adeline « en raison de sa faiblesse », mais il tint à cette occasion à saluer une supérieure qui avait dirigé « louablement » sa communauté. Toutefois, l'encadrement clérical posait toujours problème : l'archevêque avait dû chasser en 1261 Melchior, dont la gestion suscitait la méfiance des moniales, et Roger se montrait désobéissant à l'égard de la nouvelle prieure en 1268.

Le rétablissement moral de la communauté avait été très certainement permis par un assainissement de sa situation matérielle. Certes, l'avoine manquait en 1264 et 1268, mais l'endettement, après avoir considérablement augmenté, était en voie de résorption (Fig. 1).

Date	Dettes	Créances	Effectifs
12 juin 1255	Environ 15 livres		30 moniales, 5 sœurs, 2 reçues ¹¹ , 3 frères, 3 clercs
11 février 1258	Environ 140 livres		30 moniales, 5 sœurs, 3 frères
6 novembre 1259	n.c.	n.c.	30 moniales, 2 novices, 3 frères, 7 sœurs
20 septembre 1261	Environ 250 livres		31 moniales, 7 converses, 3 convers
20 mars 1263	120 livres		28 moniales, 7 converses, 3 convers
8 avril 1264	140 livres	70 livres	28 moniales, 2 reçues non vêtues, 4 converses, 3 convers
8 mars 1265	140 livres		30 moniales, 4 converses, 2 convers
8 mars 1267	130 livres	60 livres	30 moniales, 4 converses, 3 convers, 2 prêtres, 4 servantes
18 décembre 1268	140 livres	80 livres	29 moniales, 1 novice, 4 convers, 6 converses, 2 servantes

Fig. 1 : Effectifs, endettement et créances de Bondeville lors des visites d'Eudes Rigaud.

Il semble que les religieuses ignoreraient complètement les pratiques de bonne gestion. Eudes leur donna l'exemple en faisant établir un inventaire des biens, des revenus et des dettes du prieuré en 1258, avant d'ordonner à Adeline de tenir régulièrement ses comptes. Il ne fut plus nécessaire de revenir sur ce point après 1261, comme sur bien d'autres. On était loin de la situation de 1251, où les moniales en étaient réduites à vendre leur fil et leurs fuseaux !

L'un des facteurs de ce rétablissement était la limitation stricte du nombre de religieuses de chœur à trente, alors que les prieures avaient tendance à accepter des novices sans tenir compte du poids à long terme de leur entretien. Toutefois, la remplaçante d'Adeline se montra moins docile : en 1267, Eudes refusa de donner l'habit à la sœur d'un écuyer et l'année suivante il chassa *Basiria*. De même, Eudes ne put dissuader le prieuré d'accueillir des pensionnaires dont la présence pouvait perturber la vie des contemplatives : en 1261, plusieurs jeunes filles ; en 1267, les filles d'un bourgeois rouennais « quasiment emprisonnées », ainsi qu'une « dame » de Rouen, Laurence Quatre-Hommes, **que l'archevêque fit chasser**. Le monastère jouait même le rôle d'asile pour handicapées : en 1251, Eudes Rigaud y trouva la fille d'un bourgeois *de Vallibus*, qualifiée d'« idiote » (*stulta*), et en 1259, deux des sept converses étaient « folles » (*fatue*).

Malgré tout, Eudes Rigaud devait penser que son action en faveur de Bondeville avait été globalement positive. Des moniales qui avaient appliqué sa politique sans trop rechigner méritaient bien ses adieux.

¹¹ Novices dont la réception définitive était décidée mais qui n'avaient pas encore reçu l'habit.

Le chartrier

Le chartrier du prieuré comporte actuellement 254 actes originaux des XII^e et XIII^e siècles, dont 75 contemporains du pontificat d'Eudes Rigaud¹². Comme le *Registre*, ce fonds montre le rôle des clercs dans la gestion du temporel¹³. Une transaction prouve même la volonté des moniales de se conformer à la volonté de l'archevêque : en octobre 1268, elles accordèrent une rente à l'écuyer Gilles de Bondeville, pour qu'il renonce à son droit héréditaire d'entrer dans la clôture pour y pêcher, de peur que n'éclate un « énorme scandale »¹⁴.

Cependant, la lecture du chartrier confirme l'incapacité de l'archevêque à mettre fin à la présence de femmes non religieuses au sein de la communauté : en janvier 1275, une fois devenue veuve, Laurence Quatre-Hommes se donna officiellement avec ses biens au prieuré, devant l'official de Rouen¹⁵. De même, cette Mariole que ses trois frères, habitants de *Vallibus*, donnèrent à Bondeville en décembre 1256¹⁶, était très certainement l'idiotie découverte par Eudes en 1251 et l'une des deux converses folles de 1259.

Quelle fut l'efficacité réelle du contrôle archiépiscopal en matière de gestion ? Le chartrier conserve la trace de 30 achats effectués pendant le pontificat, pour environ 540 livres¹⁷. L'accroissement brutal de l'endettement relevé en 1258 était bien dû, comme l'avaient affirmé les moniales au prélat, à l'achat pour 300 livres tournois en juin 1257 de 75 acres de terres au seigneur de Bondeville, Olivier de Rouvres¹⁸. Cependant, le *Registre* ne signale pas que la communauté avait procédé par ailleurs à plusieurs achats de moindre valeur au cours des années 1256-1258, deux d'entre eux ayant bénéficié à Olivier de Rouvres¹⁹. Il n'est donc pas étonnant qu'après ce pic, les achats aient marqué le pas durant les années 1260, avant de reprendre au début des années 1270. On peut se demander à quel point les acquisitions de l'année 1257 avaient été profitables aux moniales : furent-elles des aubaines, ou une marque de favoritisme envers le seigneur local, membre d'un lignage fondateur ? De fait, Olivier de Rouvres fut adoubé précisément cette année-là²⁰.

Le dépouillement du chartrier permet donc d'approfondir les analyses tirées de l'étude du *Registre*. Le priorat de Marie (1252-1258) correspond bien à une période de fortes dépenses (environ 360 livres). Sous Adeline Lacomtesse (1258-1265), les achats furent ramenés à un niveau bien plus raisonnable (environ 50 livres). Dans les années 1270, le retour d'une certaine aisance permit une reprise des transactions foncières, ainsi que d'envisager la reconstruction de l'église²¹.

¹² Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H. Je suis extrêmement reconnaissant à Christèle Potvin de m'avoir donné accès à l'intégralité du fonds..

¹³ Neuf actes passés entre 1250 et 1275 ont des frères, chapelains ou prêtres de Bondeville pour témoins (Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 35, 42, 46, 50, 52, 65, 70).

¹⁴ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 52, n° 71.

¹⁵ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 83, n° 313.

¹⁶ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 69.

¹⁷ L'évaluation exacte est impossible, car le montant de l'achat n'est pas toujours précisé.

¹⁸ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 52.

¹⁹ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 52 : achats de terres et bois pour 4 livres le 23 mai 1257 et de 75 acres de terre pour 30 livres en juin 1257.

²⁰ Olivier est désigné comme écuyer dans la chartre relative au paiement des 300 livres, datée de juin 1257, mais comme chevalier dans l'acte du 23 mai 1257, tout comme dans le troisième document, daté pour sa part de juin, ces contradictions apparentes s'expliquant sans doute par la rédaction *a posteriori* du deuxième et par la quasi-simultanéité entre ces ventes et l'adoubement.

²¹ La fouille a mis en évidence la trace d'un mur traversant perpendiculairement le chœur liturgique gothique, vestige probable d'une priorale primitive ; dans l'abside gothique ont été retrouvés des fragments de pavement datables du dernier tiers du XIII^e siècle (J.-Y. LANGLOIS, *Notre-Dame-de-Bondeville...*, *op. cit.*, p. 14-15 et 25-27).

Toutefois, ces conclusions reposent sur un recoupement entre informations tirées du *Registre* et du chartrier. Si nous ne disposions que de ce dernier, la question du gouvernement et de la gouvernance²² échapperait complètement à notre perception — Eudes Rigaud n'est nommé dans aucune chartre, pas plus que les prieures²³ — et les acquisitions nous paraîtraient relever exclusivement des clercs attachés au prieuré. De même, nous ignorerions les problèmes liés au recrutement et à l'endettement. Autrement dit, nous devrions nous borner à cartographier l'accroissement du temporel et à situer l'origine géographique et sociale des bienfaiteurs et des vendeurs, tâches auxquelles se résume si souvent l'histoire de l'économie monastique. Par ailleurs, le dépouillement du chartrier soulève plusieurs questions sans réponse. Comment expliquer l'accroissement de l'endettement entre 1258 et 1261, puis son fléchissement en 1263 ? Qui étaient les prêteurs ? Comment les moniales parvinrent-elles à financer leurs investissements de 1257 puis à se désendetter partiellement, alors qu'en 1258, elles estimaient leurs revenus annuels à 93 livres et 30 muids de « blé commun »²⁴ ? Un autre élément intrigant est la présence dans ce chartrier d'une forte proportion de documents concernant des transactions entre tiers, le plus souvent entre laïcs (13 sous le pontificat étudié). Or, dans la plupart des cas, ces chartes ne sont pas accompagnées d'actes de cession au monastère. On pourra certes arguer que le fonds a subi des pertes du fait des guerres²⁵ ou de l'incendie de 1778²⁶.

L'obituaire et ses annexes

L'obituaire de Notre-Dame-de-Bondeville fut copié entre le 21 août 1674 et le 13 octobre 1675²⁷. Le manuscrit comporte aussi, entre autres, une « liste de tombes enlevées dans l'église et portées dans le cloître » comportant une transcription des épitaphes²⁸. Malgré son caractère tardif, ce document trop souvent négligé²⁹ doit retenir notre attention, car s'y identifient d'assez nombreux noms appartenant à la période médiévale : Eudes Rigaud y figure (le 22 juillet), avec son prédécesseur Pierre de Colemezzo (25 juin) et ses successeurs Guillaume de Flavacourt (20 mai) et Gilles Aycelin, mort en 1338 (23 mai), ainsi que le

²² Au sens d'application sous contrôle d'une politique définie par une instance extérieure à la communauté.

²³ La supérieure de Bondeville apparaît sans que son nom soit mentionné (il s'agissait en fait d'Adeline Lacomtesse) dans trois actes de juillet 1260, août 1261 et juin 1263 au sujet d'un accord avec l'abbaye de Fécamp ; dans les deux premiers, elle est qualifiée de « prieure », dans le troisième d'« abbesse » (Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 63).

²⁴ L'enquête de février 1258 (Eudes RIGAUD, *Registrum...*, *op. cit.*, p. 298) ne distingue pas clairement l'évaluation des revenus de l'inventaire des biens ; on peut cependant supposer que les 93 livres et 30 muids qui figurent au début de la liste correspondent aux revenus annuels, alors que les précisions suivantes, qui comportent des indications de lieu (grange des Hauts à l'ouest de Bondeville, grange de « l'abbaye », « abbaye ») concernent les quantités de céréales et de bétail effectivement détenues lors de la visite.

²⁵ Hypothèse énoncée dans l'obituaire (Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 3, p. 159).

²⁶ B. GUILLEMOT, C. POTVIN, F. LENEGRE, *Fonds de l'abbaye Notre-Dame-de-Bondeville. Répertoire numérique détaillé*, Rouen, Arch. dép. Seine-Maritime, 2008, p. 3 et 5.

²⁷ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 3, signalé par J.-L. LEMAITRE, « Nécrologes et obituaires des religieuses en France », dans M. PARISSÉ (dir.), *Les religieuses en France au XIII^e siècle. Table ronde organisée par l'Institut d'Études Médiévales de l'Université de Nancy II et le CERCOCOM (25-26 juin 1983)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1985, p. 163-198, à la p. 171. La première date correspond au dernier décès recensé lors de la rédaction initiale du manuscrit, la deuxième à son premier ajout (p. 117 et 120). Dans un souci de simplicité, nous renvoyons aux dates du nécrologe.

²⁸ Cette liste a été publiée par C. DE BEAUREPAIRE, « Note sur les tombes de l'abbaye de Bondeville », *Bulletin de la Commission des Antiquités et Arts de la Seine-Inférieure*, 2, 1871, p. 405-409.

²⁹ Sauf par V. GALLIEN, J.-Y. LANGLOIS, « La place des morts... », *op. cit.*, p. 211-213 et C. MANEUVRIER, « Se distinguer au-delà du trépas : le choix d'une sépulture dans la Normandie des XIII^e et XIV^e siècles », dans L. JEAN-MARIE, C. MANEUVRIER (éd.), *Distinction et supériorité sociale (Moyen Âge et époque moderne). Colloque de Cerisy (27-30 septembre 2007)*, Caen, Publications du CRAHM, 2010, p. 61-80, en particulier 64 et 78.

trésorier du chapitre Guillaume de Saane, mort en 1280³⁰ (24 mars). Les moniales célébraient aussi les anniversaires de Blanche de Castille (28 novembre) et d'un compagnon de saint Louis mort à Tunis, Alphonse de Brienne, comte d'Eu (17 juin). Il n'est pas surprenant de retrouver certains bienfaiteurs déjà mentionnés : les Bondeville (23 janvier) et les Rouvres (9 août, 7 septembre et 24 novembre) bien sûr, mais aussi Laurence Quatre-Hommes et son mari Pierre (4 août).

L'intérêt de ce registre ne s'arrête pas là : l'obituaire et les épitaphes offrent en effet plusieurs noms contemporains d'Eudes Rigaud, mais qui n'apparaissent ni dans le chartrier, ni dans le *Registre*. C'est ainsi le cas de Mabire Fessart, décédée le 6 mars 1274 et inhumée dans la priorale, sans doute parente de la moniale Lucie Fessart interrogée en 1258, et de Nicolas Fessart, maire de Rouen en 1261-1262³¹.

De fait, les deux listes contiennent les noms de plusieurs membres de familles ayant donné des maires de Rouen entre la fin du XII^e siècle et la Harelle de 1382, les Naguet³² étant les plus nombreux. La priorale abrita notamment les restes de Nicolas († 29 novembre 1276), maire de Rouen en 1270-1271, qui accueillit à ce titre Eudes Rigaud à son retour de croisade, et de sa femme Pétronille († 7 novembre 1284)³³. Les liens entre le prieuré et cette famille étaient assez anciens, puisqu'en avril 1256, Alice, veuve de Guillaume Cornart, avait assigné aux moniales une rente donnée par son frère Nicolas Naguet, fils de Pierre³⁴ (ces deux hommes figurent dans le nécrologe, à la date du 16 mai).

Il ne subsiste cependant aucun autre document relatif aux Naguet dans le chartrier³⁵, en particulier aucun acte d'élection de sépulture. Le caractère lacunaire du fonds peut-il, une fois encore, expliquer cette absence ? Ou bien la générosité des bourgeois de Rouen ne se serait-elle pas manifestée sous la forme de dons en argent, qui n'avaient pas vocation à être mis par écrit ou à être conservés, à la différence des actes fonciers³⁶ ?

L'obituaire et la liste des tombes révèlent donc une autre sociologie que le chartrier, qui met en avant des bienfaiteurs et des moniales issus pour l'essentiel de petits notables terriens de la vallée du Cailly ou du pays de Caux, nobles ou non, alors que les sources nécrologiques, qui mentionnent la plus haute noblesse et des prélats, révèlent des liens pérennes avec quelques

³⁰ V. TABBAGH, *Diocèse de Rouen*, Turnhout, Brepols, 1998, p. 54 et 209. Guillaume de Saane avait rendu un arbitrage favorable aux moniales en juillet 1262 (Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 32, n° 38) après avoir été témoin d'une concession par la prieure Jeanne en 1246 (Arch. dép. Seine-Maritime, G 4276). Rappelons qu'il fut élu archevêque à la mort d'Eudes mais que sa nomination fut refusée par le pape.

³¹ A. CHERUEL, *Histoire de Rouen pendant l'époque communale. 1150-1382*, t. 1, Rouen, Nicétas Periaux, 1843, p. 365. Le nom de Mabire Fessart figure deux fois dans l'obituaire (aux 10 février et 6 mars), peut-être du fait d'une homonymie.

³² Cette famille a fait l'objet d'un travail de recherche inédit qui fournit des informations utiles : Y. CAN, *Une famille rouennaise au XII^e-XV^e siècle. Les Naguets* (sic), mémoire de maîtrise, Université de Rouen, 2001. Malheureusement, l'auteur n'a pas consulté l'obituaire de Bondeville, ce qui lui aurait permis d'étoffer un arbre généalogique dont la reconstitution n'est pas aisée. Voir aussi S. DECK, « Les marchands de Rouen sous les ducs », *Annales de Normandie*, 6, 1956, p. 245-254 et M. MOLLAT (dir.), *Histoire de Rouen*, Toulouse, Privat, 1979, p. 81-86, 92-95 et 428.

³³ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 3, p. 108 et 80 HP 36 ; A. CHERUEL, *Histoire de Rouen...*, *op. cit.*, p. 149 et 366-368. Ce fut le 31 mai 1271 qu'Eudes Rigaud fit son retour solennel dans sa cathédrale (« E chronico rothomagensi », dans N. DE WAILLY, L. DELISLE, C. JOURDAIN (éd.), *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 23, Paris, Imprimerie Nationale, 1876, p. 341).

³⁴ Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 69.

³⁵ À part l'acte de vente par Jean de *Hanguemare* aux frères Nicolas Naguet et Jean Naget, bourgeois de Rouen, d'une rente que lui versaient Nicolas Naguet et Eudes Naguet, fils de Pierre Naguet, en mars 1242 (Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 69).

³⁶ Voir cependant les mises en garde utiles contre ce type de raisonnement *e silentio* énoncées par M. MOUSNIER, « Les conséquences de la croisade dans l'économie des abbayes cisterciennes », dans *La croisade albigeoise. Actes du Colloque du Centre d'Études Cathares, Carcassonne, 4, 5 et 6 octobre 2002*, Carcassonne, Centre d'Études Cathares, 2004, p. 301-321, à la p. 310.

familles puissantes de la bourgeoisie rouennaise. En échange de sépultures privilégiées, d'obits et de l'admission de leurs filles voire de leurs fils³⁷, ces groupes offraient très certainement au prieuré des ressources financières qui échappent au regard de l'historien mais permettent d'expliquer les investissements réalisés par les religieuses au cours du XIII^e siècle.

Conclusion

Tout d'abord une évidence : les différents types de sources que nous venons de mobiliser offrent des points de vue irréductibles les uns aux autres. S'il est tentant de vouloir considérer les éléments de cette documentation comme les pièces d'un puzzle, leur hétérogénéité ne permet de les rapprocher que de façon partielle, ce qui n'est pas sans rappeler le célèbre film d'Akira Kurosawa *Rashômon* (1950), dans lequel chaque récit du même fait divers se révèle fondamentalement incompatible avec les autres. Doivent donc s'appliquer aux documents issus de la pratique les précautions mises en avant par Arsenio Frugoni dans sa critique de la « méthode philologico-combinatoire » appliquée aux sources narratives : le maître italien comparait son approche à celle du restaurateur de statues antiques, qui met en connexion des éléments épars effectivement jointifs sans chercher pour autant à masquer les pièces manquantes³⁸. L'exemple de Notre-Dame-de-Bondeville démontre ainsi le caractère éminemment lacunaire et naïf d'une approche de l'économie et de la sociologie monastiques fondée sur un seul type de sources, les chartiers ou les cartulaires.

Résumé : Connue presque uniquement pour les visites qu'y effectua l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud entre 1249 et 1269, le monastère féminin de Notre-Dame-de-Bondeville a laissé des sources d'une grande variété typologique, dont le croisement s'agissant de la même période permet de souligner les apories d'une approche reposant sur les seuls chartiers ou cartulaires.

Mots clés : monachisme-cisterciennes-visites pastorales-Eudes Rigaud-obituaire-économie

³⁷ Au XV^e siècle, au moins deux membres de la famille Naguet firent partie de la communauté monastique, la prieure Jeanne morte en 1476 et le prêtre Nicolas (Arch. dép. Seine-Maritime, 52 H 3, p. 108 et 159).

³⁸ A. FRUGONI, *Arnaud de Brescia dans les sources du XI^e siècle*, trad. A. BOUREAU, Paris, Les Belles Lettres, 1993, ici p. 4.